

RAPPORT SUR
L'INVESTISSEMENT
2022/2023
PRINCIPALES CONCLUSIONS

Résilience et renouveau en Europe



Banque européenne
d'investissement

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Résilience et
renouveau
en Europe

Rapport sur l'investissement 2022/2023 : Résilience et renouveau en Europe – Principales conclusions

© Banque européenne d'investissement, 2023. Tous droits réservés. De courtes parties de texte, ne dépassant pas deux paragraphes, peuvent être citées en langue originale sans autorisation explicite, dès lors que la source est mentionnée. Toutes les autres demandes d'autorisation doivent être transmises à l'adresse suivante : publications@eib.org

À propos du rapport

Le rapport annuel de la BEI sur l'investissement et le financement de l'investissement est une publication du département Analyses économiques de la BEI. Ce rapport donne une vue d'ensemble exhaustive de l'évolution de l'investissement et de son financement au sein de l'Union européenne ainsi que des facteurs qui influent sur ces phénomènes. Il associe un examen et un bilan des grandes tendances et évolutions du marché à une analyse thématique plus approfondie. Cette année, il se concentre sur la manière dont l'Europe progresse vers un avenir numérique et vert sur fond de crise énergétique. Le rapport s'appuie largement sur les résultats de l'enquête annuelle de la BEI sur l'investissement (EIBIS) et sur l'enquête de la Banque auprès des municipalités. L'analyse interne de la BEI est complétée par des contributions d'experts de premier plan dans le domaine.

À propos du département Analyses économiques de la BEI

Le département Analyses économiques de la BEI a pour mission de fournir des analyses et des études économiques destinées à aider la Banque à mettre en œuvre ses opérations et à définir son positionnement, sa stratégie et ses politiques. Fort de 40 économistes, le département est placé sous la direction de Debora Revoltella.

Principaux contributeurs au présent rapport

Direction du rapport : Debora Revoltella

Coordination et vérification du rapport : Laurent Maurin et Atanas Kolev

Principales conclusions

Debora Revoltella et Tessa Bending

Les auteurs suivants ont contribué au rapport d'investissement complet.

Introduction : Atanas Kolev.

Chapitre 1 : Andrea Brasili et Jochen Schanz (auteurs principaux), Alfredo Baldini, Peter Harasztosi et Bertrand Magné.

Chapitre 2 : Atanas Kolev (auteur principal), Koray Alper, Peter Bauer (Commission européenne, encadré F), Andrea Brasili, Julie Delanote, Peter Harasztosi, Fotios Kalantzis, Bertrand Magné, Wouter Torfs (Fonds européen d'investissement), Annamaria Tieske, Wouter van der Wielen, Christoph Weiss, Marcin Wolski et Sabina Zajc.

Chapitre 3 : Laurent Maurin (auteur principal), Antonia Botsari, Helmut Kraemer-Eis, Frank Lang, Rozalia Pal, Ricardo Santo, Wouter Torfs, Alex Coad, Peter Bauer, Clemens Domnick et Peter Harasztosi (encadré A), Frank Betz et Luca Gattini (encadré B) et Wouter van der Wielen (encadré C).

Chapitre 4 : Désirée Rückert, Jochen Schanz, Patricia Wruuck (auteurs principaux), Andrea Brasili (encadré B), Matteo Gatti (encadré C), Annamaria Tieske (encadré B) et Wouter van der Wielen (encadré C).

Chapitre 5 : Peter Harasztosi, Désirée Rückert, Christoph Weiss (auteurs principaux), Nihan Akhan, Bianca Brunori, Julie Delanote, Clémence Faivre, Valentina Di Girolamo (Commission européenne, encadré A), Alessio Mitra (Commission européenne, encadré A), Giacomo Casali (encadré C) et Andrea Coali (université Bocconi, encadré C).

Chapitre 6 : Fotios Kalantzis (auteur principal), Frank Betz, Francesco Cimini, Emmanouil Davradakis, Bertrand Magné, Giorgio Musto, Désirée Rückert et Christoph Weiss.

Comité consultatif scientifique : Jos Delbeke (Institut universitaire européen), Robert Koopman (American University), Catherine L Mann (Banque d'Angleterre), Steven Ongena (Université de Zürich), Evi Pappa (Université Carlos III de Madrid), Dirk Pilat (The Productivity Institute et Instituto Valenciano de Investigaciones Económicas), Peter Praet (Université libre de Bruxelles), Istvan Szekely (Commission européenne), Jan Svejnar (Université de Columbia) et Reinhilde Veugelers (KU Leuven).

Publication de la Banque européenne d'investissement.

Imprimé sur du papier FSC®.

Clause de non-responsabilité

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de la BEI.

Remerciements

Julie Callaert (centre de suivi de la recherche-développement ECOOM, KU Leuven), Giacomo Casali et Serena Sorrentino ont apporté leur assistance dans le travail de recherche.



La version complète du Rapport sur l'investissement 2022/2023 : Résilience et renouveau en Europe peut être téléchargée à l'adresse suivante :

<https://www.eib.org/publications/20220211-investment-report-2022>



eBook: QH-BR-23-001-FR-E ISBN 978-92-861-5522-2 ISSN 2600-2493 doi: 10.2867/04474
pdf: QH-BR-23-001-FR-N ISBN 978-92-861-5520-8 ISSN 2600-2493 doi: 10.2867/3185

Introduction

Une série de chocs a ébranlé l'économie européenne. Alors qu'elle amorçait une nette reprise après la crise liée au COVID-19, l'Europe subit aujourd'hui une grave dégradation des termes de l'échange due à la flambée des prix de l'énergie, dont le coût doit être réparti entre les pouvoirs publics, les entreprises et les ménages européens. Ces pressions supplémentaires risquent de retarder des investissements importants destinés à relever des défis structurels à long terme, tels que la transition climatique et la transformation numérique. L'avenir de l'Europe dépend de sa capacité à faire face à la concurrence internationale et à se distinguer dans l'innovation, notamment dans les technologies stratégiques liées à la transition climatique.

À l'heure où la croissance ralentit et où les pressions budgétaires s'accroissent, il y a lieu de protéger les investissements publics afin de limiter les séquelles économiques et de stimuler le secteur privé. L'incidence du choc énergétique ainsi que la capacité de réaction varient considérablement d'un État membre de l'UE à l'autre. Le soutien à l'innovation et à la transition climatique doit donc faire l'objet d'une coordination adéquate pour offrir des conditions de concurrence équitables au sein du marché unique, dissiper les incertitudes qui entourent les politiques et favoriser la cohésion.

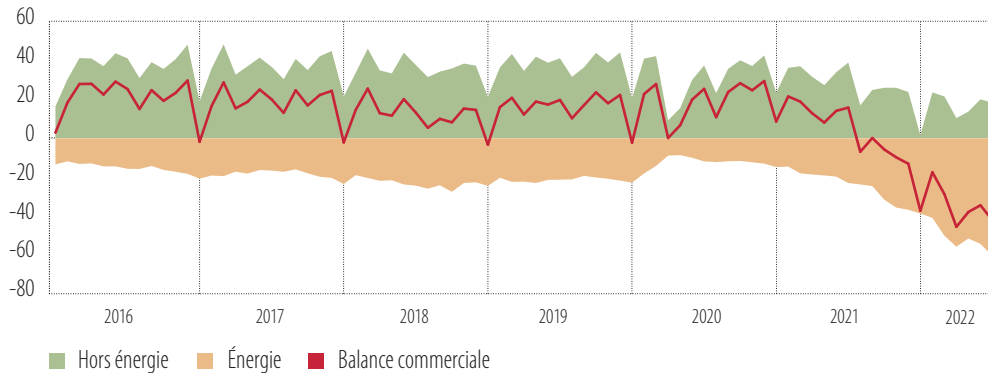
Les entreprises européennes ont traversé la pandémie plus facilement que prévu, mais elles sont confrontées à de fortes difficultés liées aux coûts de l'énergie, au manque de compétences, au durcissement des conditions financières et à l'incertitude. Les prix élevés de l'énergie stimuleront davantage les investissements liés au climat, mais cet effet pourrait ne pas faire le poids face à la montée des incertitudes, qui freine l'investissement des entreprises. Les obstacles réglementaires limitent les investissements privés et publics, tandis que le manque de compétences disponibles (en matière d'ingénierie et de planification environnementale notamment) entrave les projets d'investissement. Il est donc essentiel de combler l'insuffisance de compétences techniques et de réduire les contraintes administratives, en particulier à l'échelle locale.

L'économie européenne a été frappée par une série de chocs et est toujours en phase d'adaptation

L'invasion de l'Ukraine et la crise énergétique ont aggravé les contraintes qui pesaient déjà sur l'offre, ce qui a porté un coup sévère aux termes de l'échange en Europe. Au premier semestre 2022, les importations d'énergie en valeur nominale sont passées d'environ 1,5 % du produit intérieur brut (PIB) à 3,8 %. Parallèlement, l'excédent commercial de l'UE pour les biens hors énergie a chuté, résultat de la combinaison de la hausse du coût des importations et d'une baisse de la demande mondiale. Les ramifications de la hausse des prix de l'énergie vont donc au-delà des effets directs sur les ménages et les entreprises. Le renchérissement de l'énergie alimente l'inflation et fait baisser la demande, les coûts étant supportés par les pouvoirs publics, les entreprises et les ménages européens.

Figure 1

Balance commerciale de l'Union européenne (en milliards d'euros, par mois), 2016-2022

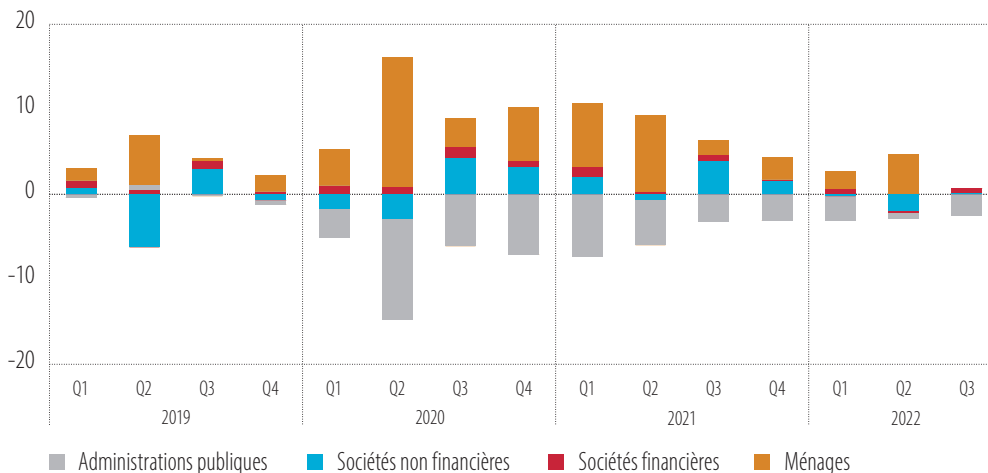


Source : Eurostat.

La capacité des économies européennes à absorber de nouveaux chocs est affaiblie par les répercussions budgétaires de la pandémie. L'adoption de politiques budgétaires énergiques en 2020 et 2021 pour faire face à la pandémie a mis les ménages et les entreprises à l'abri d'une importante perte de revenus. Ces mesures ont protégé la capacité de production de l'économie de manière à lui permettre de rebondir rapidement dès que les restrictions liées au COVID-19 ont été levées. L'appui budgétaire a permis de réaffecter une part importante de la richesse nette du secteur public vers le secteur privé (augmentant la dette publique et l'épargne privée), un transfert qui n'a pas encore été corrigé. Les pouvoirs publics disposent donc d'une marge de manœuvre budgétaire réduite pour atténuer l'incidence des prix élevés de l'énergie sur les ménages et les entreprises.

Figure 2

Capacité de financement par secteur dans l'UE (% du PIB), 2019-2022



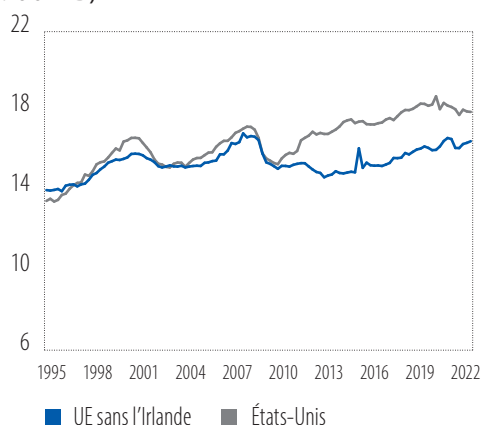
Source : Eurostat.

Les différents degrés d'exposition à l'augmentation des coûts énergétiques et les différents niveaux d'endettement public des États membres de l'UE risquent de creuser les écarts entre eux. Les disparités en matière de dépendance à l'égard des importations de combustibles fossiles et d'intensité énergétique de la production font que le choc énergétique n'est pas ressenti de la même manière dans les différents pays. Dans le même temps, la hausse des taux d'intérêt liée à un nouveau resserrement monétaire, conjuguée à une aversion au risque accrue des investisseurs, complique la situation dans les pays lourdement endettés. Par conséquent, les écarts entre les rendements obligataires des différents États membres de l'UE se sont creusés.

Cependant, l'Europe ne peut se permettre de retarder la prise de mesures visant à relever les défis structurels à long terme que sont le climat, la transition numérique et l'innovation

Les niveaux d'investissement relativement faibles dans l'innovation et les machines et équipements pourraient compromettre la compétitivité de l'Europe à long terme. Si l'investissement a rapidement rebondi en 2021 et 2022, renouant avec les niveaux d'avant la pandémie, ce succès ne doit pas faire oublier la faiblesse persistante de l'investissement productif. En effet, si l'on exclut l'investissement dans le logement, les données montrent qu'un écart d'investissement productif de 1,5 à 2 points de pourcentage du PIB s'est creusé entre l'Europe et les États-Unis après la crise financière mondiale et qu'il n'a pas encore été comblé. Cet écart s'explique par des investissements américains plus importants dans les machines et équipements et dans l'innovation, en particulier dans le matériel lié aux technologies de l'information et de la communication (dans le secteur des services) et dans la propriété intellectuelle (dans les secteurs public et de la défense). Les dépenses des entreprises en recherche-développement sont également faibles dans l'Union européenne par rapport à la concurrence internationale (1,5 % du PIB dans l'UE en 2020 contre 2,6 % aux États-Unis et au Japon).

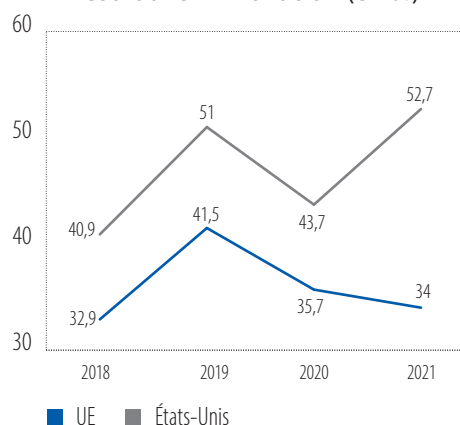
Figure 3
Investissement productif (hors logement, en % du PIB)



Source : Eurostat et Organisation de coopération et de développement économiques.

Remarque : Les données pour l'Union européenne excluent l'Irlande.

Figure 4
Proportion des entreprises ayant investi dans l'innovation (en %)



Source : Enquête 2022 de la BEI sur l'investissement.

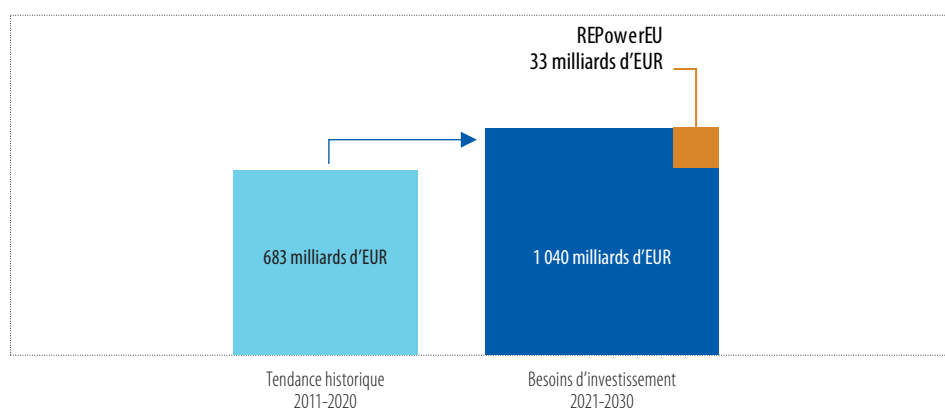
Les données de l'enquête de la BEI sur l'investissement (EIBIS) montrent aussi que les entreprises européennes sont moins susceptibles d'innover ou d'adopter de nouvelles technologies que leurs homologues américaines. Le fossé s'est élargi d'environ 10 points de pourcentage dans l'enquête de 2022, pour atteindre 19 points de pourcentage, du fait que les entreprises européennes investissent moins dans l'adoption de nouvelles technologies et pratiques.

Principales conclusions

Les investissements dans la lutte contre les changements climatiques repartent à la hausse, mais ils restent bien en deçà de ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif européen de zéro émission nette d'ici 2050. Après avoir chuté pendant la pandémie, les investissements de l'UE en faveur du climat ont connu un sursaut, mais l'Europe doit les intensifier considérablement si elle veut atteindre ses objectifs. Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55 % d'ici à 2030, 1 000 milliards d'euros par an seront nécessaires dans l'Union européenne, soit 356 milliards d'euros de plus chaque année qu'entre 2010 et 2020.

Figure 5

Investissements annuels requis pour le paquet « Ajustement à l'objectif 55 »



Source: Commission européenne, Bruegel, calculs de la BEI.

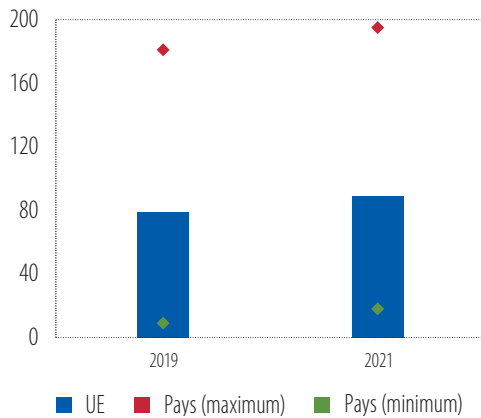
Remarque: Le paquet « Ajustement à l'objectif 55 » comprend un ensemble de propositions visant à réviser et à mettre à jour la législation européenne ainsi qu'à mettre en place de nouvelles initiatives permettant de veiller à ce que les politiques de l'UE soient conformes aux objectifs climatiques convenus par le Conseil de l'UE et le Parlement européen. REPowerEU est le plan de la Commission européenne visant à affranchir l'Europe de sa dépendance à l'égard des combustibles fossiles russes bien avant 2030.

Le leadership dans les technologies vertes sera essentiel pour la compétitivité future, mais le rôle prépondérant de l'UE dans ce domaine est menacé. Si elle est à la traîne par rapport aux États-Unis en matière d'innovation numérique, l'Europe a jusqu'à présent mené la danse pour ce qui est des technologies vertes. S'agissant du dépôt de brevets dans ce domaine, les principaux atouts de l'Europe résident dans la mobilité durable, les réseaux intelligents et l'énergie éolienne. Elle est au coude à coude avec les États-Unis et la Chine en ce qui concerne le stockage de l'énergie et, dans une moindre mesure, l'énergie solaire. Pour rester compétitive, l'Europe devra consolider sa position et accroître sa participation à des innovations de pointe, telles que les technologies de l'hydrogène. Toutefois, la loi américaine sur la réduction de l'inflation (« Inflation Reduction Act »), qui devrait fournir près de 369 milliards de dollars à l'appui de projets dans les domaines de l'énergie et des changements climatiques, renforcera la concurrence des entreprises américaines et pourrait inciter les entreprises internationales à relocaliser des filières vertes innovantes aux États-Unis.

Face au ralentissement de la croissance et aux pressions budgétaires, les investissements publics doivent être protégés

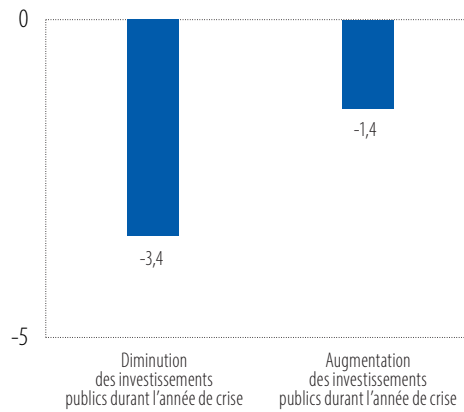
L'investissement public durable constitue un complément essentiel de l'investissement privé, mais il est menacé. Les données historiques montrent que l'investissement public est généralement plus vulnérable que d'autres types de dépenses publiques en période d'assainissement budgétaire. Le contexte actuel de resserrement monétaire, conjugué à la dette accumulée pendant la pandémie, pourrait inciter les pouvoirs publics à assainir leurs finances en réduisant les investissements publics. Cette approche se révélerait toutefois contre-productive. L'analyse des cinq dernières décennies indique que le maintien ou l'accélération des investissements publics en cas de crise s'accompagne d'une diminution des séquelles économiques à moyen terme, mesurée sur la base de la production économique.

Figure 6
Dette brute des administrations publiques
 (en % du PIB), en 2019 et 2021



Source : Commission européenne.

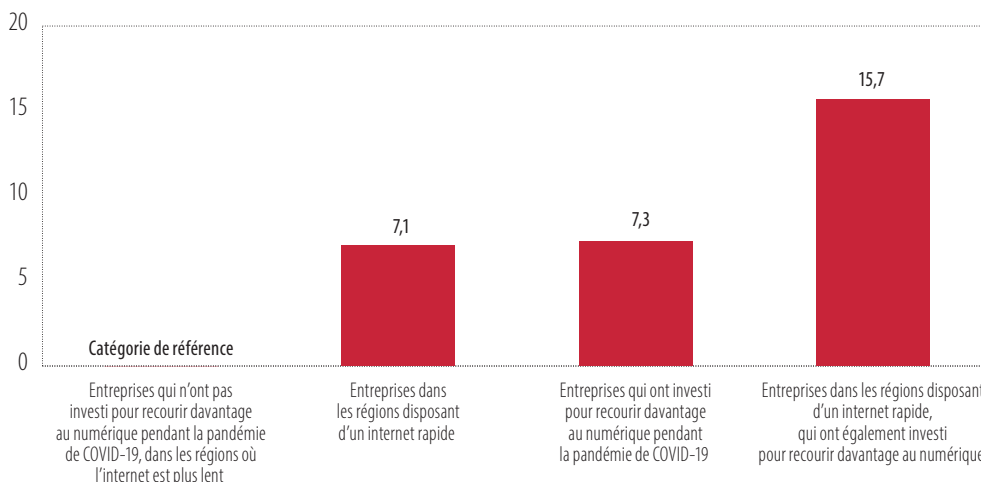
Figure 7
Ampleur des séquelles dans les trois à sept ans suivant une crise
 (en % du PIB)



Source : Larch, M., Claeys, P. et van der Wielen, W. (2022). « Scarring effects of major economic downturns: The role of fiscal policy and government investment ». Document de travail de la BEI n° 2022/14.

L'investissement des collectivités locales (dans les infrastructures numériques, par exemple) a un effet positif important sur le PIB et stimule l'investissement privé. Cet effet est d'autant plus marqué en période de récession. Les investissements dans l'éducation, la recherche-développement, l'efficacité de l'administration et les infrastructures locales sont les plus efficaces pour favoriser la croissance. Par exemple, les entreprises des régions disposant de services internet relativement rapides (liés à une meilleure infrastructure numérique locale) étaient 7,1 % plus productives, et ce pourcentage atteint près de 16 % pour les entreprises qui ont également investi dans le numérique pour faire face à la pandémie.

Figure 8
Productivité accrue (en %)



Source : Enquête EIBIS 2022.

Les États doivent protéger les investissements publics en leur accordant la priorité dans les budgets nationaux. La mise en œuvre effective de la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR) aidera de nombreux pays à y parvenir. Dotée d'une enveloppe de 723,8 milliards d'euros, la FRR représente environ 1 % du PIB de l'UE à décaisser sur quatre ans, soit près d'un tiers de l'investissement public total. Toutefois, les décaissements en faveur d'investissements verts et numériques au titre de la FRR se révèlent déjà plus lents que les projets portant sur d'autres domaines. Pour garantir la bonne mise en œuvre des projets écologiques et numériques plus complexes, il sera essentiel de surmonter les difficultés liées aux compétences techniques, à la coordination et à la planification.

Étant donné que les chocs actuels exacerbent les risques qui pèsent sur la cohésion sociale et régionale, il est crucial de s'attaquer aux obstacles à l'investissement local

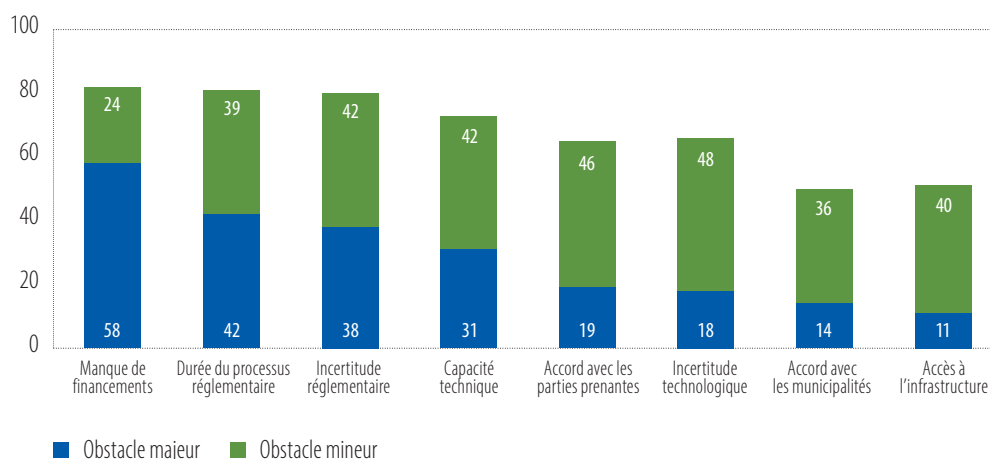
La crise énergétique et l'inflation touchent de manière disproportionnée les ménages les plus pauvres et les personnes déjà défavorisées par la pandémie. Malgré le soutien des pouvoirs publics, la situation financière des personnes les plus pauvres, les plus jeunes et les moins qualifiées s'est détériorée avec la crise sanitaire. Ces groupes souffrent également davantage de la hausse des prix, étant donné qu'ils consacrent une part plus importante de leurs revenus à l'alimentation et à l'énergie, qu'ils ont moins d'épargne sur laquelle s'appuyer et qu'ils sont généralement plus vulnérables aux effets de l'inflation.

La cohésion régionale est également menacée, les régions moins développées d'Europe de l'Est étant plus exposées aux tensions économiques et politiques. Il s'agit notamment de l'incertitude créée par la guerre, qui est légèrement plus élevée en Europe de l'Est et qui constitue un frein majeur à l'investissement privé. Les régions moins développées sont également plus dépendantes des industries à forte intensité énergétique, tandis que les régions où le chômage est plus élevé profitent moins de la main-d'œuvre qu'offrent les nouveaux réfugiés et sont confrontées à une pression accrue sur les infrastructures et les services sociaux. Les régions relevant de la politique de cohésion en particulier ne semblent pas disposer des capacités techniques nécessaires pour accéder aux fonds et accroître les investissements. Il est important de s'attaquer à ces obstacles à l'échelle locale ou régionale.

Le manque de fonds, la lenteur des processus réglementaires et l'incertitude réglementaire constituent les principaux obstacles aux investissements municipaux et sont liés à des déficits d'investissement plus importants, en particulier en Europe centrale et orientale. Étant donné que 43 % des investissements municipaux sont financés par des transferts, il sera particulièrement important de s'attaquer aux barrières réglementaires et aux pénuries de compétences à l'échelle locale pour garantir la mise en œuvre réussie de la Facilité pour la reprise et la résilience.

Figure 9

Obstacles aux investissements municipaux (% des répondants)

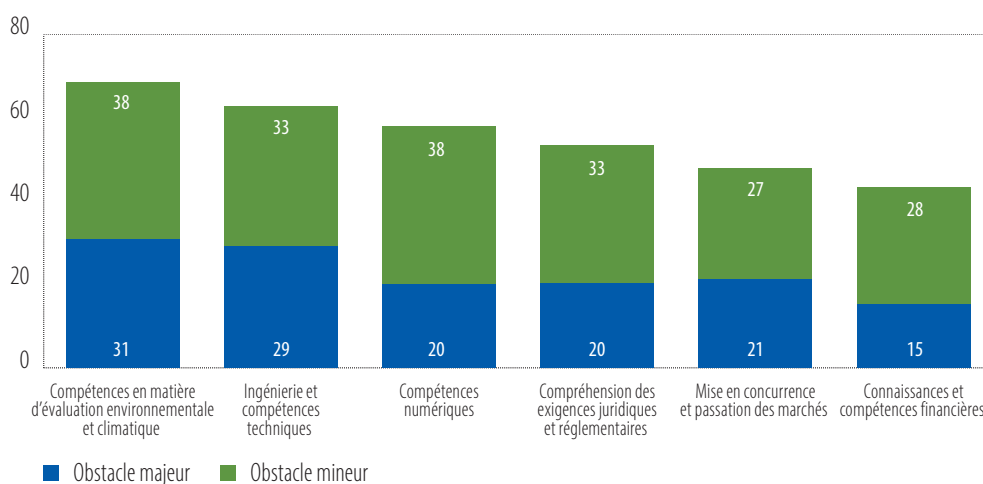


Source : Enquête 2022 de la BEI auprès des municipalités.

Les contraintes en matière de compétences freinent les investissements des municipalités en faveur du climat. Interrogées sur les contraintes de capacité, 69 % des communes affirment que le manque de compétences en matière d'évaluation environnementale et climatique constitue un obstacle. Suivent de près les compétences numériques, l'ingénierie et d'autres compétences techniques, ainsi que la compréhension des exigences.

Figure 10

Contraintes des municipalités en matière de compétences (% des répondants)



Source : Enquête 2022 de la BEI auprès des municipalités.

Les entreprises ont traversé la pandémie plus facilement que prévu, mais elles sont confrontées à de fortes difficultés

Le soutien des pouvoirs publics a permis aux entreprises de se redresser rapidement après la crise initiale liée au COVID-19. À la mi-2022, selon les données de l'enquête EIBIS, 84 % des entreprises s'attendaient à ce que leur chiffre d'affaires de 2022 retrouve, voire dépasse, les niveaux d'avant la pandémie. Elles n'étaient que 16 % à prévoir que leur chiffre d'affaires de 2022 resterait inférieur aux niveaux antérieurs à la pandémie. La plupart d'entre elles (13 %) avaient subi un recul de leur chiffre d'affaires en glissement annuel en 2020 ou 2021 et ne s'attendaient toujours pas à une reprise.

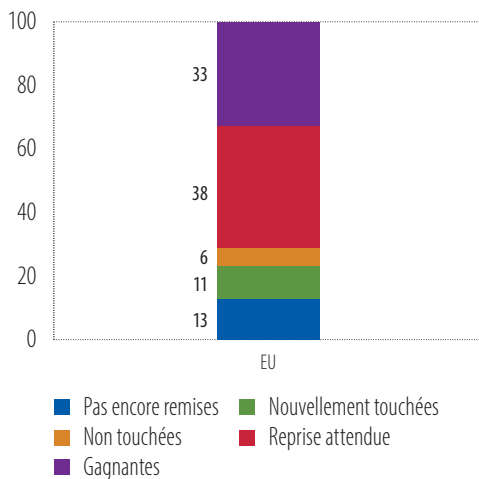
Les entreprises sont de plus en plus préoccupées par les coûts de l'énergie et elles sont toujours plus nombreuses à estimer que ces coûts entravent les investissements. Le manque de compétences et l'incertitude constituent également des obstacles à l'investissement. Les coûts de l'énergie figurent à présent au deuxième rang des obstacles qui entravent les investissements prévus, 82 % des entreprises les citant comme un problème (juste après la disponibilité de personnel qualifié). Également en progression, l'incertitude est citée par 78 % des entreprises.

La montée des incertitudes devrait avoir des répercussions particulièrement fortes sur l'investissement des entreprises. Compte tenu de la possibilité de retarder les investissements, les inquiétudes des entreprises quant à l'incertitude sont source de préoccupation. Selon les simulations effectuées par la BEI, l'investissement des entreprises en 2022 aurait été supérieur de 10 % (représentant environ 1,2 % du PIB) si l'incertitude était restée à son niveau de 2021, toutes choses étant égales par ailleurs.

Principales conclusions

Les conditions de financement des petites entreprises ont également commencé à se détériorer en 2022, sous l'effet du resserrement monétaire et de la réticence accrue des investisseurs à prendre des risques. À la mi-2022, le coût des prêts bancaires aux entreprises est monté en flèche. Les écarts de taux d'intérêt entre les prêts plus risqués et les prêts moins risqués se sont également creusés, ce qui devrait avoir des répercussions sur les entreprises qui se sont le plus endettées à la suite de la pandémie.

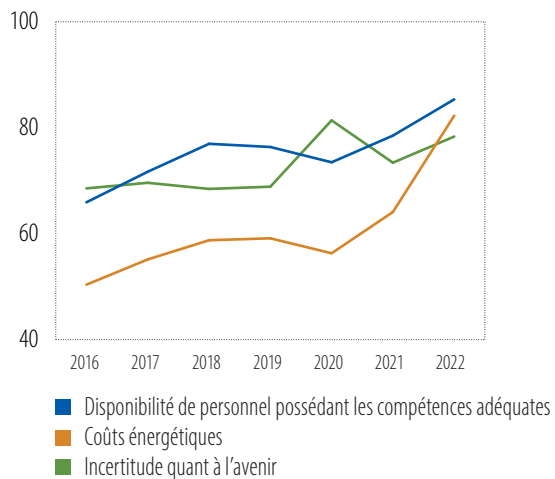
Figure 11
Situation des entreprises après la crise liée au COVID-19 (en %)



Source : Enquête EIBIS 2022.

Remarque : Les « gagnantes » désignent les entreprises dont le chiffre d'affaires s'est maintenu, voire accru. On entend par « reprise attendue » les entreprises qui s'attendaient à ce que leur chiffre d'affaires finisse par se rétablir de la pandémie. « Non touchées » correspond aux entreprises n'ayant pas subi les incidences de la pandémie et « pas encore remises » à celles qui ne s'attendaient pas à une reprise du chiffre d'affaires, même en 2022.

Figure 12
Obstacles à l'investissement à long terme (% d'entreprises)

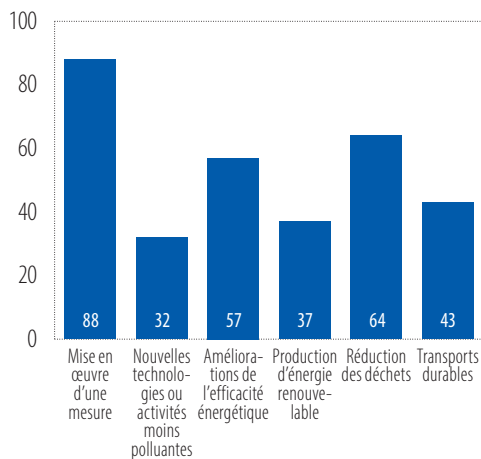


Source : Enquête EIBIS 2022.

Le renchérissement de l'énergie ne suffira pas à accélérer les investissements verts des entreprises

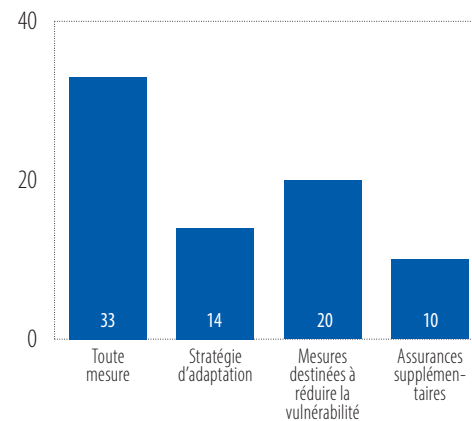
Dans l'ensemble, les investissements verts des entreprises ont progressé en 2022, après une baisse pendant la pandémie. 88 % des entreprises ont fait état de l'une ou l'autre forme d'investissement dans l'atténuation des changements climatiques, la plupart ayant pris des mesures en matière d'efficacité énergétique et de réduction des déchets. 33 % des entreprises ont déclaré prendre des mesures pour s'adapter aux effets des changements climatiques.

Figure 13
Part des entreprises de l'UE prenant des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (en %)



Source : Enquête EIBIS 2022.

Figure 14
Part des entreprises de l'UE prenant des mesures pour renforcer la résilience aux changements climatiques (en %)

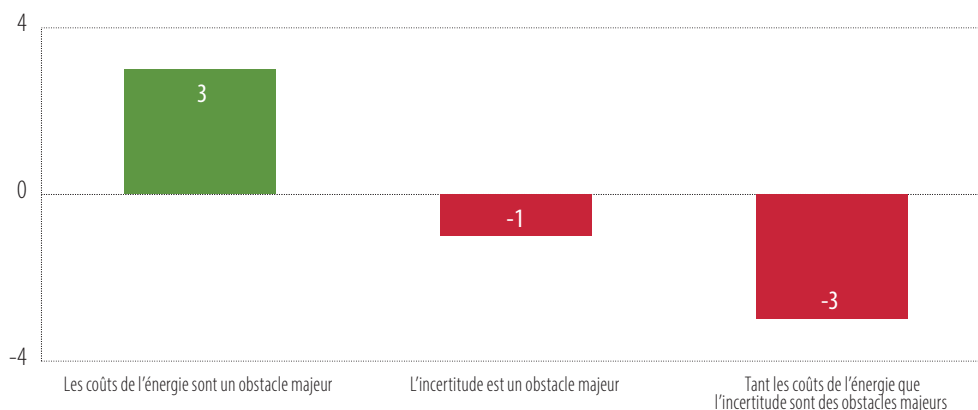


Source : Enquête EIBIS 2022.

Toutefois, en ce qui concerne les investissements des entreprises dans la lutte contre les changements climatiques, les perspectives sont mitigées. En effet, l'incertitude et les barrières administratives freinent l'incitation à investir que représentent les coûts élevés de l'énergie. Les perturbations de l'approvisionnement énergétique et les prix élevés de l'énergie pourraient pousser les entreprises à investir dans l'efficacité énergétique, l'électrification et la production d'électricité à petite échelle à partir de sources renouvelables. Toutefois, certaines interventions d'urgence visant à maintenir l'approvisionnement énergétique ont également accentué l'incertitude quant à l'engagement public en faveur de la transition écologique. Selon une analyse des moteurs de l'investissement vert des entreprises menée par la BEI, cette incertitude pourrait l'emporter sur les incitations créées par la hausse des prix de l'énergie. Les entreprises qui considèrent les coûts de l'énergie comme un obstacle majeur sont plus susceptibles, par 3 points de pourcentage, d'investir dans des mesures climatiques, mais l'effet devient négatif lorsque l'incertitude est également citée comme une contrainte. Il est également essentiel de s'attaquer aux obstacles, tels que les longues procédures d'octroi de permis pour les petites installations d'énergie renouvelable.

Figure 15

Impact des coûts de l'énergie et de l'incertitude sur le climat d'investissement (variation de la probabilité d'investir, en points de pourcentage)



Source : Enquête EIBIS 2022, calculs de la BEI.

Les décideurs politiques européens doivent agir avec détermination pour encourager les investissements essentiels

Plus précisément, les décideurs politiques doivent intervenir comme suit :

Apporter de la clarté et préserver les incitations à faire progresser la transformation de l'Europe. La riposte au choc énergétique devrait jeter les bases d'un marché de l'énergie de l'UE plus efficace et plus fiable, en luttant contre l'incertitude et en définissant une trajectoire claire et ambitieuse pour la transition écologique.

Tirer parti de l'effet de catalyseur des investissements publics pour attirer les investissements privés, en s'appuyant sur des ressources telles que la Facilité pour la reprise et la résilience afin de protéger les investissements publics contre les réductions de dépenses et de limiter le plus possible les séquelles économiques à plus long terme.

Utiliser des instruments financiers qui absorbent les risques pour contribuer à protéger les investissements stratégiques du secteur privé. Les études de la BEI montrent que les instruments de crédit et de garantie pour les petites et moyennes entreprises et les prêts d'amorçage-investissement pour les entreprises à fort potentiel de croissance peuvent avoir une incidence positive sur l'investissement et l'innovation, en remédiant aux défaillances du marché qui pénalisent les petites entreprises et les investissements innovants à plus haut risque.

Réduire les barrières administratives inutiles à l'investissement et combler l'insuffisance de compétences techniques, notamment pour les entreprises et les municipalités des régions relevant de la politique de cohésion, en particulier pour les objectifs plus complexes en matière de transition écologique et numérique.




Renforcer le soutien à l'innovation, qui reste cruciale à différents stades de la transition climatique, tout en préservant les avantages du marché unique européen. Des mesures non coordonnées risquent de nuire à la convergence économique et à l'égalité des conditions de concurrence, alors même que les États membres de l'UE subissent les multiples effets et ramifications de la pandémie, des changements climatiques et du choc énergétique de manière disproportionnée.

**RAPPORT SUR
L'INVESTISSEMENT
2022/2023
PRINCIPALES CONCLUSIONS**



**Banque européenne
d'investissement**

Banque européenne d'investissement
98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
+352 4379-1
www.eib.org – info@eib.org

-  twitter.com/EIB
-  facebook.com/EuropeanInvestmentBank
-  youtube.com/EIBtheEUBank

eBook: ISBN 978-92-861-5522-2
pdf: ISBN 978-92-861-5520-8